

8

20

JULES TREMBLAY

2

"LE FOYER"

—LA CHARITÉ EN ACTION—

(Conférence donnée au Couvent du Sacré-Coeur, rue
Rideau, le mardi soir, 24 février, sous
les auspices de l'Association
catholique féminine.)

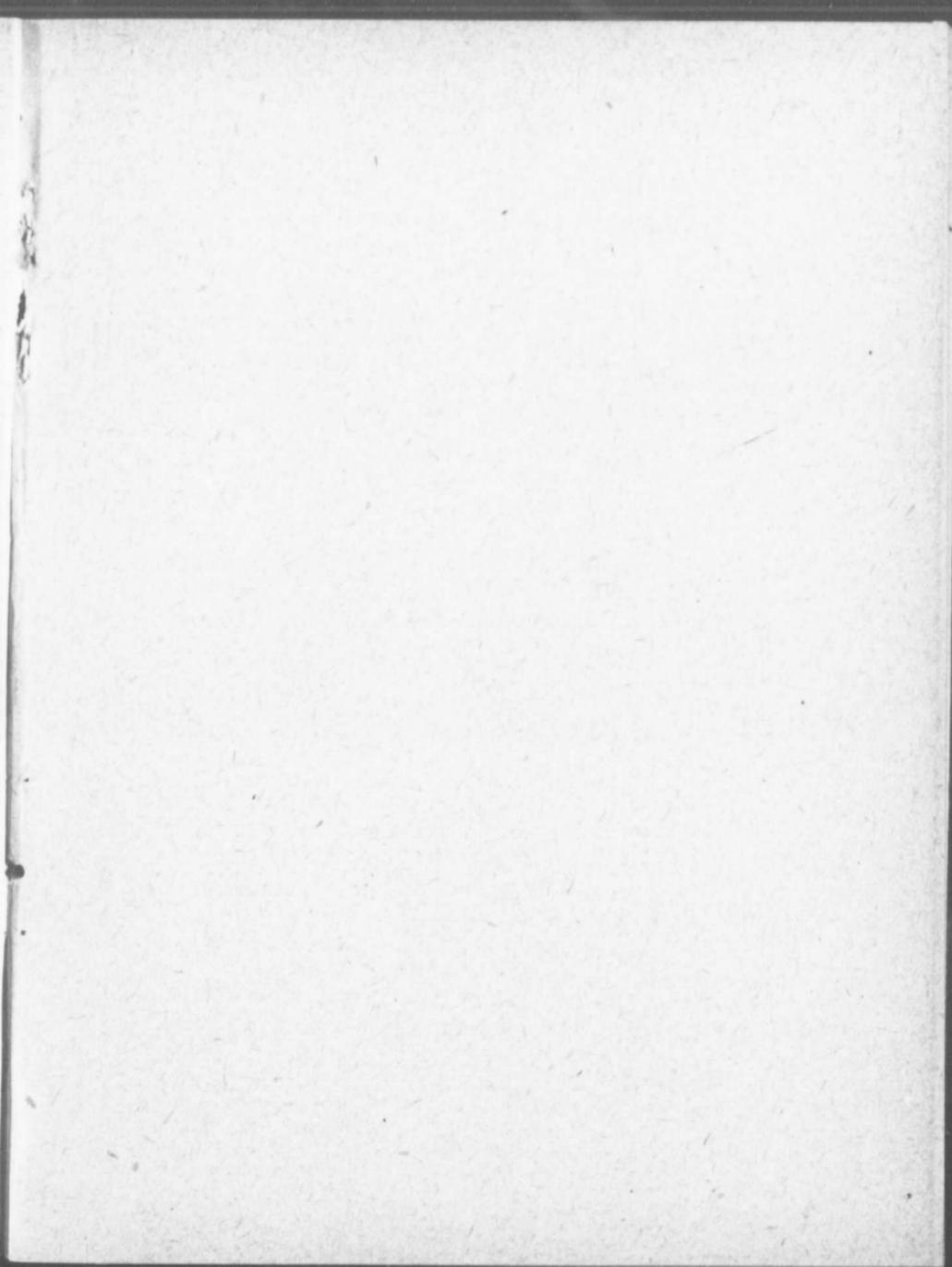


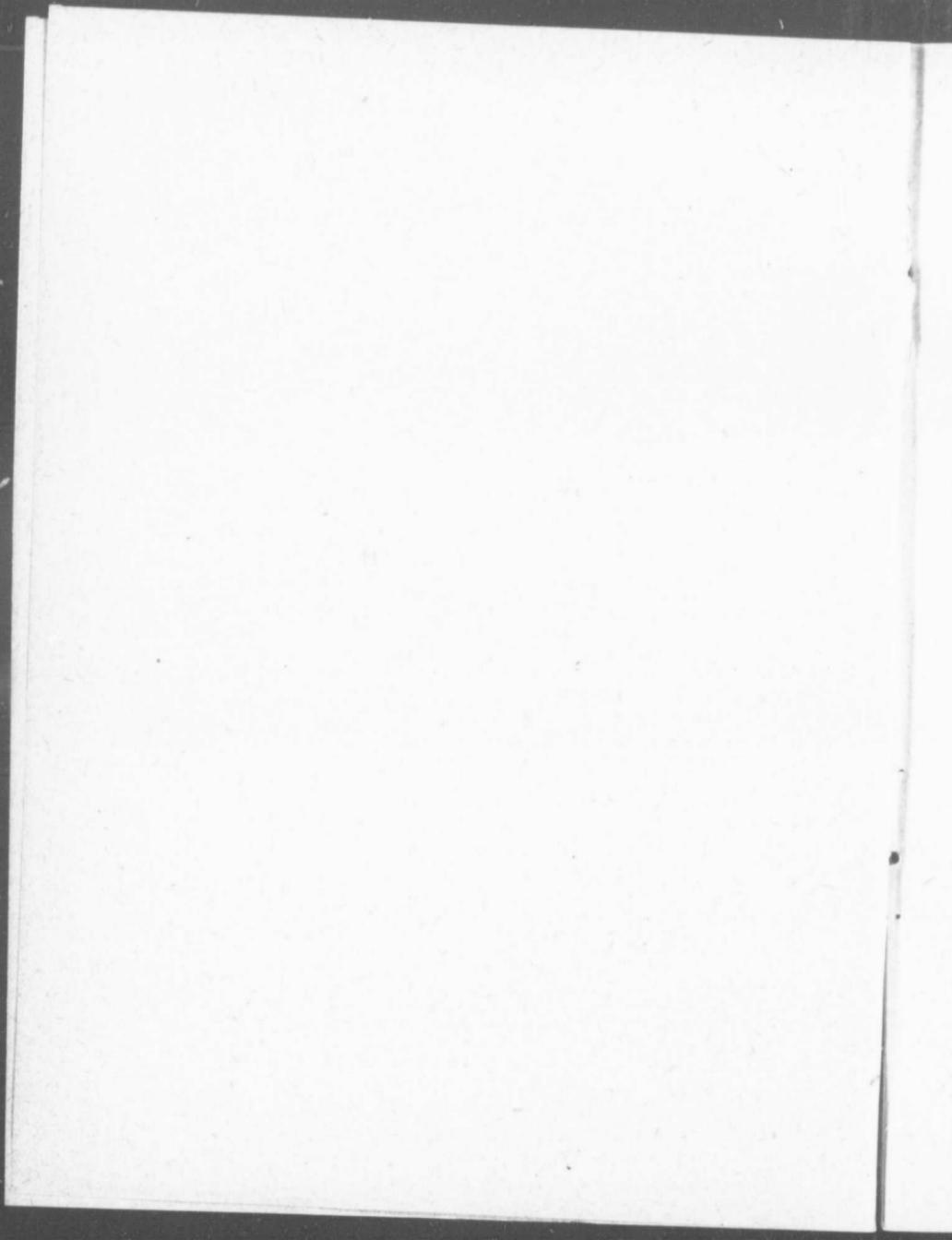
362.866

Au "Foyer"
Casier postal 283
Ottawa
1920

Envoyé par Jules Tremblay
Cassier Postal No. 44
Chambre des Communes
Ottawa, Canada.







“LE FOYER”

—LA CHARITÉ EN ACTION—

DU MÊME AUTEUR :

POÉSIE

- Des Mots, des Vers.—1911. Beauchemin, Montréal.
Du Crépuscule aux Aubes.—1917. Beauregard,
Ottawa.
Les Ferments.—1917. Beauregard, Ottawa.
Aromes du Terroir.—1918. Beauregard, Ottawa.
Les Ailes qui montent.—1918. Beauregard, Ottawa.

PROSE

- Le français en Ontario.—Nault, Montréal. (1913).
Une opinion sur la littérature canadienne française.
—1913. Beauregard, Ottawa.
La sépulture d'Etienne Brûlé.—1915. (Publications
de la Société Royale du Canada.

EN PRÉPARATION

- Contes canadiens.
Recueil de conférences.
Recueil de poèmes.

Tous droits réservés par
Jules Tremblay
Ottawa
1920

JULES TREMBLAY

“LE FOYER”

—LA CHARITÉ EN ACTION

(Conférence donnée au Couvent du Sacré-Coeur, rue
Rideau, le mardi soir, 24 février, sous
les auspices de l'Association
catholique féminine)



Au "Foyer"
Casier postal 283
Ottawa
1920

HV1441

C32

08

1925

R. J.

XXX

Au "Foyer" d'Ottawa,
aux oeuvres de l'Association catholique
féminine internationale,
ce modeste travail
est dédié.

J. T



“LE FOYER”

—LA CHARITÉ EN ACTION—

“Aucune œuvre extérieure ne sert sans la charité; mais tout ce qui se fait par la charité, quelque petit ou quelque vil qu'il soit, produit des fruits abondants.

“Car Dieu regarde moins à l'action qu'au motif qui fait agir.”

Imitation, L. I; chap. XV; v. 1.

* Il fallait, à l'humble soirée de l'Association catholique féminine, une hospitalité généreuse, un patronage distingué. Les révérendes Sœurs Grises encouragent si souvent les initiatives méritoires, elles accordent si fréquemment leur sollicitude sympathique aux œuvres de charité, que nous nous trouvons tout naturellement réunis au

* Texte de la conférence donnée par M. Jules Tremblay au couvent du Sacré-Cœur, sous les auspices de l'Association catholique féminine et du “Foyer” d'Ottawa, le 24 février 1920.

La recette de la vente est entièrement versée à la caisse du “Foyer,” moins les frais d'impression.

couvent du Sacré-Cœur. Nous avons aussi un précieux appui dans l'appui d'une femme que tous les Canadiens estiment à la fois pour son bon cœur, pour sa bienveillance discrète, et pour le souvenir ému qu'elle rappelle à tous: car son nom demeure le cri de ralliement, le clairon des heures de lutte pour quiconque parle français, pour quiconque aime le Canada. Nous disons donc un cordial merci à lady Laurier, qui donne sa tutelle à notre assemblée, et aux religieuses du pensionnat, qui nous ouvrent largement les portes de leur belle institution.

* * *

Nous affirmons ailleurs (1) que la femme seule, avec le secours de la Providence, peut inspirer, aux hommes de l'après-guerre, la haute intégrité morale et religieuse qui doit assurer un jour la paix durable. Ce soir, nous étudierons ensemble une partie de ce rôle multiple confié aux régénératrices de la société, et nous choisirons, dans cet élément de leur influence sociale, un aspect actif, celui de la Charité. Ceci nous amènera logiquement à parler d'une œuvre dans laquelle on trouve le type même de la charité

(1) Voir notes à la fin du texte.

bien comprise; et cette œuvre porte un nom symbolique: Le Foyer.

Pour mieux développer la question, nous définirons notre sens de la Charité, puis nous interrogerons tour à tour la fondation du Foyer à Montréal, ses travaux au siège social, ses parallèles internationaux, son expansion à Ottawa depuis onze ans, et, enfin, ses actes, partout accomplis pour la glorification de Dieu dans la protection de la jeune fille. Nous chercherons ensuite une conclusion.

Disons tout d'abord pourquoi nous croyons à l'influence prépondérante de la femme chrétienne dans la reconstitution sociale. Est-il nécessaire d'insister sur la force des mères, des épouses, des sœurs, contre tout ce qui menace le lien familial? Ici au Canada, la famille française prend sa vigueur dans la tradition. Elle a ses défauts, même nombreux, elle a ses vices d'orientation; mais, aussi, que de qualités n'offre-t-elle pas à l'observation, que de vertus n'a-t-elle pas gardées comme un héritage perpétué depuis quinze cents ans que la cathédrale de Reims a reçu la promesse de tout un monde! La vague des siècles—orages, invasions, persécu-

tions, errements, émeutes, révolutions—tout a déferlé sur la famille française, et rien ne l'a détruite. Elle est aussi vivace en notre pays qu'elle l'est dans les milieux sains de l'Europe, et rien ne saurait prévaloir contre elle. Pourquoi? Parce qu'elle est fondée sur la foi dans la générosité et la sainteté de l'âme féminine chrétienne, cette âme à la fois énergique et tendre dont l'esprit se retrouve dans toutes les grandes actions. Pourquoi? Parce que nos mères sont croyantes, parce qu'elles pensent à la vie future, parce qu'elles aiment leurs enfants plus longtemps que la durée brève du pèlerinage terrestre, parce qu'elles puisent dans le Ciel même le secret des hautes vertus qui rendent possibles les miracles vécus dans chaque page des annales de France et du Canada. Ce ne sont pas les grands noms, les faits illustres, seulement, qui accusent la trace visible de l'action féminine, mais les innombrables actes persistants et obscurs qui font dire à l'historien, au penseur, au poète: "Le rameau canadien de cette race est indestructible."

A cause du caractère chrétien de la femme canadienne, nous croyons que celle-ci a des devoirs catholiques à remplir. L'humanité est

solidaire. Il suffit d'un souffle de folie libertaire passant sur la femme pour que se produise un regain violent de décadence morale parmi les peuples. Nous le voyons malheureusement trop aujourd'hui. Malgré la supériorité supposée qu'il s'attribue, l'homme subit profondément, et plus ou moins sans le reconnaître, l'ascendant de la femme; et cette dernière peut tout autant par son exemple, par son courage, par son dévouement produire la piété dans un saint Louis ou le génie dans un Ferdinand Foch, l'héroïsme dans un Dollard des Ormeaux ou l'honneur dans un Wilfrid Laurier, qu'elle peut, en abandonnant ses principes traditionnels, former un bandit ou bien encore un révolutionnaire criminel. Cela n'est pas un fait individuel, mais un fait de collectivité consciente que les croyants seuls peuvent comprendre.

Or, le passé de la femme canadienne est un garant de son avenir; et comme tout se rattache dans la vie universelle à des causes invisibles mais parfaitement compréhensibles pour quiconque veut voir les manifestations de la volonté divine, nous croyons que l'action féminine catholique a sa raison d'être ici, non seulement pour

le bien de notre pays, mais pour la répercussion de ce bien dans tout l'univers, formé d'une innombrable église militante. Les grands noms sont les vedettes, les culminances d'un peuple; mais c'est la collectivité des petites vertus traditionnelles de la race qui les a exaltés, c'est la somme des petits devoirs saintement et simplement accomplis qui les a grandis. C'est là la pensée sous-jacente qu'il faut chercher dans les vers de Rostand, où le duc de Reichstadt dit à Marmont: (2)

“ Dans le livre aux sublimes chapitres,
Majuscules, c'est vous qui composez les titres,
Et c'est sur vous toujours que s'arrêtent les yeux!
Mais les mille petites lettres... ce sont eux!
Et vous ne seriez rien sans l'armée humble et noire
Qu'il faut pour composer une page d'histoire!”

I

Dans une époque où nous nous laissons guider par la superficialité de la chronique mondaine, la Charité pure et simple, celle qui ne se fait pas de réclame, celle qui se contente des fonctions remplies sous l'inspiration du devoir chrétien, la Charité tout court, enfin, est petit

à petit devenue ridicule. Eh! oui, les choses saintes sont de nos jours ridiculisées, tant qu'elles ne sont pas consacrées par le reportage. La chaire de Vérité, la chaire du haut de laquelle le prêtre répand sur les foules un message d'En-Haut; le livre de piété inspiré par l'Espérance et la Foi; les encycliques, qui portent le sceau de l'Esprit; l'œuvre des moralistes chrétiens, qui domine la pensée humanitaire, tout cela ne vaut rien devant un article de journal, contre un décret de sanctification jeté par les gazettes sur l'activité aveuglante et tapageuse de la philanthropie. Saint Vincent de Paul serait un piètre personnage, aux yeux centuplés de l'Argus contemporain, et devant ses pupilles de la réclame qui organisent des bals de charité. Le caricaturiste est parfois un vengeur. Rappelez-vous Gavarni. Son crayon dessine une mendicante qui tend la main à la porte d'un palais. Une petite poupée mondaine sort, et s'apprête à monter dans son équipage luxueux; elle apostrophe la solliciteuse importune: "Mais, ma pauvre femme, j'ai dansé pour vous toute la nuit." Et la petite poupée croit vraiment avoir fait son devoir, tout son devoir, pour une misère qu'elle

n'a pas, sans aucun doute, mission de soulager autrement qu'avec ses entrechats.

C'est là un genre de charité bien répandu, tant il est vrai que les mots perdent leur sens à mesure que le monde s'écarte de la Vérité. Cette charité-là reproche à Madeleine le prix des parfums versés sur les pieds de Jésus; elle refuse de se courber pour soulager une souffrance; elle croit que se baisser est s'abaisser, selon le mot éinglant de Maurice Donnay; (3) elle établit des castes de secours dans la famille humaine, et dit froidement que la misère est le fruit du vice. La Charité ne consiste pas seulement à donner un toit, du bois, des vêtements et du pain, elle veut plus que cela; elle veut que les riches de cœur et d'âme donnent ce cœur et cette âme à ceux qui ont besoin de consolations, de soutien, d'affection. Mais elle est peu connue, celle-là; elle trouve bien rarement son écho dans l'actualité des journaux, pas même dans l'encre-deux des accidents et des crimes. C'est elle, pourtant, qui intéresse le Foyer.

Nous voici dans un grand théâtre. (4) Les stalles sont remplies. Les toilettes étalent un luxe prétentieux. Sur la scène, des acteurs

vivants ou plus encore des acteurs muets du cinéma, représentent un mélodrame émouvant. L'héroïne vertueuse est poursuivie, chassée, menacée, persécutée, sur le point de périr. Le héros survient. Après des péripéties qui tiennent du miracle, il la sauve. Alors tout le monde pleure. Tout le monde applaudit. Tout le monde veut être ce héros. Pourquoi? Parce que cela amuse. C'est terrible à dire, mais c'est cela. Ces mêmes gens ne voudraient pas perdre leur temps ou se salir dans le soulagement des angoisses réelles, qui ne les amusent pas. Seulement, si la chronique doit clamer les noms? C'est bien différent, alors; car cela encore nous amuse, en payant de vanité l'aumône arrachée par l'intérêt immédiat.

Et pourtant, l'aumône est le moindre des actes de la Charité. Dieu merci! il y a contrepartie. Il y a la charité cachée; non pas qu'elle fuie la notoriété, mais elle ne s'en soucie point, et va droit son chemin, satisfaite du devoir chrétien et de la pensée supérieure qui l'inspire. Cette charité de bon aloi soulage les malheurs qu'elle rencontre, et elle les cherche discrètement; elle protège les faibles, les sans-appui, les

délaissées; elle leur offre, à la place d'une famille absente ou disparue, une aide efficace et muette; elle leur offre un foyer.

Il existe des Foyers catholiques pour les hommes, les jeunes gens, pour les femmes, pour les enfants, pour les jeunes filles. Ceux-ci seulement nous occupent ce soir. Qu'est-ce qu'un foyer? Au sens courant, c'est la maison, la famille, le chez-soi, c'est à dire la paix, l'amour, la piété, la tranquillité. Au sens figuré, c'est tout ce qui peut se substituer, par l'affection et la charité bien ordonnées, à cette institution irremplaçable: la Famille.

Le Foyer est une fondation absolument canadienne, absolument française, absolument catholique, apparentée aux maisons d'accueil d'Europe. Le Foyer est né à Montréal le 1er mars 1903, un dimanche. (5) Il est donc dans sa plus belle adolescence, dans sa dix-septième année. Peu à peu l'idée première s'est portée au loin. Elle se répand vigoureusement dans l'Ontario, et participe aujourd'hui, dans une parfaite collaboration, à l'activité internationale.

5 Qu'a-t-il fallu pour répandre l'œuvre au Canada? Le zèle d'un apôtre, la clairvoyance

de travailleuses dévouées, l'attention de femmes éclairées et d'hommes simples selon l'Évangile; il a fallu l'apostolat laïc. Les débuts furent comblés de difficultés. Et ces difficultés suggèrent aux fondatrices la pensée d'un écusson symbolique, la Ruche. La ruche est là, sur fond d'azur, avec les joies pures que promet le Foyer, et perpétuant aux yeux de tous l'obligation au travail constant, au travail fructueux, à l'expansion croissante, à la multiplication de l'effort, pour que dans l'Éternité la récompense ait la douceur du miel. Est-il nécessaire d'ajouter que l'Oeuvre est vouée à la Vierge—*Consolatrix Afflictorum?*

II

Le dimanche, 1er mars 1903, M. l'abbé Henri Gauthier, prêtre de Saint-Sulpice et vicaire à Notre-Dame de Montréal, convoquait au presbytère quelques jeunes filles de la ville. Il explique lui-même l'objet de cette convocation: (6) suppléer par une Oeuvre à la famille des jeunes filles, travailleuses de toute catégorie, qui vivent à Montréal. Ces jeunes filles, éloignées de leurs parents, seront l'une pour l'autre des

seurs; elles s'entraideront; elles résoudreont par le groupement les problèmes de la vie; elles seront des consolatrices aux heures de revers, de maladie, de souffrance morale; elles posséderont une attache plus forte que les liens simplement humains, puisqu'elles auront la prière, et porteront au dehors du Foyer même leur influence bienfaisante, en la répandant dans les bureaux, les ateliers, partout enfin où les jeunes filles ont besoin d'appui. Il fallait soutenir celles qui gagnent leur vie, établir pour elles des maisons sûres, reconstituer à leur intention une vraie famille, mettre à leur disposition tous les moyens de bonheur, de force, de progrès, et en faire des éléments et des facteurs de prospérité sociale et religieuse.

Le programme était immense, mais l'adhésion fut unanime. Les neuf jeunes filles présentes formèrent le premier comité. (7) Quinze jours après la fondation du Foyer, quarante zélatrices étaient déjà inscrites. Depuis lors, les travaux se sont régulièrement poursuivis, et si les épreuves ont alenti le progrès, elles n'ont jamais abattu le courage des fondatrices et de leur directeur. Une grande bravoure était nécessaire,

aussi, pour établir le Foyer des premiers jours, et dans quel milieu! Si jamais âme d'élite, foi robuste et aveuglement tout charitable s'imposèrent à une entreprise, c'est bien au lancement de ce Foyer en pleine rue Saint-Charles-Borromée. Par une loi qui échappe à la compréhension humaine, la présence d'un petit groupe d'honnêtes gens en cet endroit, loin de constituer pour elles un danger, assainit au contraire le voisinage. (8) Le premier local s'ouvrit au no 8, devenu plus tard le no 12 de la rue. Le mobilier faisait pitié à voir. Mais quand même des pensionnaires vinrent s'installer dans l'immeuble nouvellement acquis. Un mois après l'emménagement, les deux vieilles personnes qui avaient pris charge de la maison, la quittaient afin d'éviter une tâche trop lourde pour leurs forces, et les jeunes filles étaient confiées à la surveillance du comité, sous la direction du chapelain.

Le Foyer de Montréal, aujourd'hui bien constitué, a triomphé de tous les empêchements que des personnes pourtant bien intentionnées avaient suscités à ses protagonistes. Le premier logement, devenu trop étroit en raison d'une

affluence inespérée, s'est agrandi, d'abord rue Saint-Charles-Borromée, puis rue Saint-Laurent. Ces filiales étaient reliées à la maison-mère, maintenue au no 12, où siégeait le Conseil. Plus tard, l'expansion de l'Œuvre a exigé un local plus vaste, et le Foyer s'est établi rue du Champ-de-Mars.

Ses sections ont occupé, depuis, plusieurs immeubles voisins. En mai prochain, le bureau-chef emménagera rue St-Denis, tout près des bureaux actuels. Aujourd'hui, le Foyer de Montréal compte les maisons suivantes: nos 199, 203, 205 et 207, rue du Champ-de-Mars; 83, rue Mansfield; 410-412, rue Saint-Hubert; les restaurants: 203, rue du Champ-de-Mars, et 83, rue Mansfield; un patronage Sainte-Agnès, pour fillettes; une maison d'accueil, un service de santé (médecin, pharmacies). Le directeur général est M. l'abbé Henri Gauthier, P. S. S. (331, rue Sainte-Catherine, Est), et le Secrétariat général est fixé, rue Sainte-Catherine Est, 366. (8a) La bibliothèque, les cercles d'études, les cours pratiques du soir, les œuvres des zélatrices, les réunions de piété, les comités d'associées, les réunions de couture, l'U-

nion de prières, la Chorale, et les retraites spirituelles, tout l'ensemble donne beaucoup de travail aux directrices; mais aussi, les résultats justifient les plus grandes fatigues tant ils comportent de consolations.

L'Association catholique féminine internationale a ses bureaux au secrétariat même du Foyer.

La revue de l'institution circule au Canada, aux Etats-Unis, en France, en Suisse.

Depuis quelque temps, les trois sections du patronage se sont augmentées d'une garderie de l'Ange-Gardien. A l'heure actuelle, le comité du Foyer est constitué comme suit: présidente, Mme Henri Beaudry; vice-présidente, Mlle Jeanne Papineau; secrétaire, Mlle Yvonne Maillé (février).

Une section a fortement contribué à développer l'intérêt envers le Foyer: les cercles d'études. M. Arthur Saint-Pierre a déjà expliqué le fonctionnement de ces cercles, dans ses publications de l'Ecole sociale populaire. On ne saurait croire le bien immense qu'ils accomplissent.

La direction très clairvoyante en cela, comprend aussi que l'époque des vacances exige la

persistance des relations entre le Foyer et ses protégées. A cette fin on a fondé à Sainte-Agèle (Laurentides), une maison d'été, Clairevue, qui s'ouvre le 1er juin et se ferme le 1er septembre de chaque année.

Le Foyer projette pour l'année courante plusieurs agrandissements devenus nécessaires. Les trois maisons comptaient, en décembre dernier, cent-dix pensionnaires. La mission des garcs n'était pas déployée comme en Europe, mais demandait un travail assez fréquent. Il y avait aussi dans l'intimité des adhérentes une petite coopérative qui fonctionnait très bien.

On voit d'un coup d'œil l'importance de l'Oeuvre. Il y a lieu d'être surpris de son développement rapide; car l'apathie des gens n'est pas propice au progrès d'une mission dont la seule récompense se trouve dans le devoir accompli.

I I I

L'Europe n'a pas, comme nous, de Foyer. (8b) Elle a ses maisons d'accueil, ses *homes*—ou les appelle ainsi en France—mais les œuvres de protection de la jeune fille ne suivent

pas absolument les mêmes principes qu'ici. Sur ce mouvement de l'Association internationale, un des ouvrages les plus intéressants que nous connaissons est le livre de Max Turmann, *Initiatives féminines*, couronné par l'Académie française. (9) (On peut aussi se renseigner très à fond en lisant le *Bulletin Mensuel*, publié à Fribourg par l'Association internationale. (10) M. Turmann est fort honorablement connu dans le monde des lettres. Il a tenu la chaire de français à l'Université de Fribourg, et s'est activement occupé de sociologie catholique. Nous le citerons très volontiers :

“Le 19 août 1897 se tenait à Fribourg une réunion à laquelle prenaient part des catholiques marquants des principaux pays d'Europe; l'on y décidait la création d'une *Oeuvre catholique internationale de protection de la jeune fille* qui devait rivaliser de zèle avec l'Association protestante des *Amies de la jeune fille*, et le centre de l'Oeuvre était placé dans la ville même où l'on s'était réuni. C'est de cette assemblée que l'Office central tient ses pouvoirs; il a pour organe un secrétariat “ chargé de rechercher les œuvres existantes, de les mettre en relations les unes avec

les autres, de susciter la création de ces institutions là où elles font défaut; de rédiger un *Bulletin mensuel* qui porte à chaque comité les nouvelles de l'Oeuvre; de grouper tous les documents, publications, renseignements pouvant être utiles; de faire connaître l'Oeuvre par la presse, par des rapports dans les congrès, par des lettres explicatives envoyées à tous ceux qui désirent être renseignés sur son but et son fonctionnement; de publier des *guides* (avec indication des *homes hospitaliers*) pour les jeunes voyageuses, d'afficher pour elles des avis dans les gares, etc." (11)

En 1913, date des derniers renseignements cités par M. Turmann, l'Oeuvre internationale servait de lien à plus de douze cents institutions locales (bureaux de placement, refuges, patronages, écoles ménagères), parmi lesquelles l'auteur signale plusieurs maisons et œuvres de jeunesse dirigées par les congrégations, notamment par les sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, par les religieuses de Saint-Charles, et les sœurs de la Présentation. M. Turmann croit, avec beaucoup d'autres sociologues, que "les communautés religieuses peuvent rendre de grands services à

l'Oeuvre en acceptant de recevoir, dans des conditions déterminées, les jeunes filles de passage dans la ville où elles sont établies," (12) Il indique l'adresse du Secrétariat international de l'Oeuvre, maintenant (1920) fixé à Fribourg, Suisse, Grand'Rue, 24, et du Secrétariat général pour la France, 53, rue de Vaugirard, Paris, VIe, (1913).

L'Ouvrière, de Milles Jules Simon, (13) indique les maisons d'accueil, les syndicats féminins affiliés, les restaurants, maisons de famille, *homes* et sanatoria établis en France. Elle définit ainsi le rôle de l'Oeuvre en France: "L'Association catholique internationale des œuvres de protection de la jeune fille a pour but la protection matérielle et morale de toute jeune fille obligée de gagner sa vie, de celle qui reste au foyer comme de celle qui est forcée de s'en éloigner". Dans le comité d'honneur pour la France, on remarquait en 1911, LL, EE, les cardinaux Richard et Lecot, NN, SS, les évêques de Nancy, d'Orléans et de Grenoble, M, M, Béranger, le comte de Vogüé, M, Louis Rivière et M, Bazin. Des maisons d'accueil étaient établies à Paris, Reims, Rouen, Orléans, Dijon,

Nancy, Rennes, Limoges, Bordeaux, Toulouse, Angers, Marseille, Montpellier, Grenoble et Lyon. Elles se sont multipliées rapidement.

Une œuvre bavaroise, dirigée par Mme la comtesse de Preysing, comptait en 1913 des centaines de membres actifs et 1200 adhérents payants. "Le bureau de Munich," dit M. Turmann, place à lui seul 1700 jeunes filles par année, ce qui donne un total de 3000 pour toute la Bavière." (14) Les ramifications sont à Cologne, Stuttgart, et Fribourg-en-Brisau. L'Alsace-Lorraine, redevenue française, a plusieurs comités.

En Angleterre, un comité national dirigé par S.E. le cardinal Vaughan, fait un travail admirable dans les centres catholiques. L'Autriche et l'Espagne ont elles aussi leurs œuvres similaires. Tous les cantons de la Suisse ont leurs comités, leurs bureaux de placement et leurs maisons d'accueil. En Italie, le comité central de Turin groupe les Oeuvres locales de Rome, Florence, Gênes, Milan, Messine, Naples, Palerme, et Pise. Un an après le congrès international de Turin (1912), Mgr Radini-Tedeschi fut officiellement chargé d'organiser le

secrétariat national. Mme la comtesse de Groppello de Bray et le célèbre professeur catholique Betazzi ont donné son plus vigoureux essor à l'Oeuvre depuis le congrès de Milan (1904). En France, le mouvement régional date de 1903, l'Oeuvre de Nancy, dirigée par Mme Henri Deglin, a imprimé l'impulsion voulue aux organismes.

En Belgique, les Oeuvres ont été interrompues en 1914 et 1915, mais elles ont repris, dès le 15 juillet 1916, leur belle activité qui s'est accentuée au point de procurer 1229 logements en 1919. Dans le Luxembourg, l'Oeuvre est dirigée par Mme Velter-Simons. En Suisse, on compte des filiales à Lausanne, à Genève, et dans plusieurs autres endroits.

Partout, comme on le voit, l'initiative laïque s'est affirmée avec l'appui ostensible de l'épiscopat : et ses mouvements régionaux, qui portent leur expansion dans presque toute l'Europe, ont fini par traverser les mers. Aux États-Unis et au Canada, les maisons d'accueil deviennent de plus en plus nombreuses. L'Oeuvre a des correspondants à Trois-Rivières, Sherbrooke, LeBic, Sainte-Thérèse-de-Blainville, Grondines, Saint-

Hilaire et Terrebonne. Il est question d'augmenter ce nombre pour la seule province de Québec. Dans l'Ontario, nous avons Ottawa, Ford City et Windsor. Les centres français des États-Unis nous donnent Westview Lane Aldenville, Mass., et Nashua, N.-H.

L'idée maîtresse de tous ces groupements est née des statistiques sur la traite des blanches. On a voulu enrayer le mal, et c'est de cette belle inspiration que sont sorties nos Oeuvres modernes déjà connues, pourtant, du moyen âge français et allemand, et toujours pour les mêmes raisons, si les circonstances et le nom des choses diffèrent un peu.

L'Oeuvre des *arrivantes aux gares*, que nous appelons ici la *Mission des gares*, est très répandue en Europe, et fort sagement conduite. M. Turmann cite dans son ouvrage déjà signalé, un rapport soumis par Mme Amman, de Munich, qui démontre l'absolue nécessité de ces missions en Allemagne. (15) Sans vouloir insister victorieusement sur l'immoralité de notre ennemie d'hier, nous devons admettre que ce mal existe partout, en Amérique comme en Europe, au Canada comme aux États-Unis, ici com-

me à Montréal et Toronto. Quiconque a passé quelques années dans une salle de rédaction sait à quoi s'en tenir sur ce point. Le rapport de Mme Amman dit :

“ A l'arrivée de chaque train, des dames dévouées se trouvent à la gare pour recevoir les jeunes voyageuses, leur indiquer un bon hôtel, ou, de préférence, une maison d'accueil affiliée à notre œuvre. On les aide à prendre leur billet, à faire enregistrer leurs bagages, on leur indique un *home* où elles pourront descendre dans la ville où elles se rendent. En règle générale, on ne donne pas de secours pécuniaire aux jeunes filles . . . Nos dames se relayent sans interruption à la gare de neuf heures du matin à neuf heures du soir.” Elle recommande le dédoublement des services de gare, parce qu'il est nécessaire d'accompagner, parfois, les arrivantes; d'abord pour que les jeunes filles se rendent effectivement aux adresses données, puis pour capter leur confiance. “ On a en chemin une excellente occasion de causer avec sa protégée, on lui donnera de bons conseils, on lui indiquera les heures de messes, des saluts, l'adresse d'un patronage; on provoquera ses confidences, on tâchera de gagner sa

confiance, afin de pouvoir lui faire du bien. Ainsi, par l'Oeuvre des arrivantes nous nous mettons en relations directes avec les jeunes filles, qui, une fois que leur cœur est gagné, reviennent nous voir, soit à la gare, soit chez nous, et nous considèrent comme des amies."

Dans ces missions des gares, les représentantes de l'Internationale portent le ruban jaune et blanc. La guerre a momentanément élagué cette insigne de la charité. Elle a imposé aux femmes des occupations nouvelles. Souvent les maisons d'accueil et autres établissements de l'Oeuvre se sont transformés en hôpitaux pour les blessés. Sans avoir eu à hospitaliser les éclopés de la grande guerre, le Foyer de Montréal a très activement rayonné les services de santé militaire en lingerie d'infirmier. Et le même zèle s'est partout déployé. On sait dans quelles conditions de douleur et de deuil les Oeuvres françaises et belges ont pu travailler. Peut-être l'après-guerre réserve-t-elle une besogne plus active encore aux Oeuvres de protection, tant le nombre des veuves et des orphelines s'est accru pendant la grande tuerie mondiale. Il faut que ces personnes ruinées, qui peut-être connurent l'aisance, se remet-

tent au travail pénible et très aléatoire des commencements.

IV

Le Foyer d'Ottawa entre aujourd'hui dans sa onzième année. Ceux qui ont vu ses premiers jours savent quelles tribulations l'ont menacé. Aussi, le mérite de la persévérance est-il grandi d'autant. En 1909, une des fondatrices du Foyer de Montréal, Mlle Laura Chartrand, après six années de propagande énergique en faveur des salariées et du Foyer de Montréal, s'établissait à Ottawa. Riche d'expérience péniblement acquise, elle résolut d'affronter ici l'indolence publique et de faire comprendre la nécessité d'un Foyer. Malgré tout, un peu malgré tous, Mlle Chartrand réunit quelques jeunes filles dévouées, et jeta la base non seulement du Foyer, mais aussi bien du florissant Institut Jeanne-d'Arc. Ses collaboratrices d'alors étaient Mlles Emma Taché, Marie-Julie Martineau, Louise Laframboise, Eva Beaudet, Elisabeth Lepage, Bonneville, Exilda Chartrand et Kate Perreault. Vinrent ensuite Mlles Albina Aubry, Léontine Boulet, Annette Rouleau, Exilda Valiquette,

Anna Roy, Eugénie Bérubé, et Mlle J. Patrice. Suffisamment appuyée pour les débuts, Mlle Chartrand obtint le soutien moral de l'autorité religieuse et, le 1er décembre 1910, la première maison du Foyer s'ouvrait rue Saint-Patrice, 238 $\frac{1}{2}$. Mlle Chartrand tenait absolument à l'observance des statuts promulgués par le Foyer de Montréal, mais les idées, dans leur évolution, amenèrent certaines modifications qui, sans provoquer la moindre scission, indiquèrent aux groupes des moyens différents. Les fondatrices du Foyer se retirèrent, et l'autre groupe constitua l'Œuvre que tout le monde connaît, l'Institut Jeanne-d'Arc. (16)

Le but que poursuit le Foyer depuis sa fondation est de protéger la jeune fille dans ses démarches, l'aider dans les difficultés qu'elle rencontre à son travail, à sa pension, dans ses voyages, dans ses épreuves de tout genre—maladie, deuils, revers de fortune—et même chez ses parents, si étrange que cela puisse paraître. Comme le Foyer n'a jamais eu depuis 1910 de maison fixe à Ottawa pour héberger ses protégées, l'Œuvre est restée inconnue ou presque,

Cela s'explique assez bien. Il faut avoir pignon sur rue pour attirer l'attention, ici, ailleurs, partout. Les fondatrices ont loué de temps à autre quelques pièces dans une habitation, (17) et ces pièces ont constitué le centre modeste mais très actif d'un apostolat véritable. Faut de place, on dirigea les protégées sur certaines maisons recommandées. On voulait cependant éviter les rassemblements trop grands, qui détruisent l'illusion du foyer familial. Remarquons que la plupart du temps les seules ressources personnelles des zélatrices assuraient le fonctionnement du mécanisme compliqué de correspondance, de conseils, d'aides, de consolation, de visites, et de secours parfois comparativement onéreux.

Il appartenait à un homme d'action chrétienne d'aider puissamment le Foyer. Cet homme, vous avez tous son nom sur les lèvres : car il fut le père spirituel de toutes les bonnes œuvres, le soutien de toutes les causes justes, le type de la charité vraie, l'exemple du sacerdoce militant et généreux, notre ancien curé, celui que tous regrettent, le R. P. Jeannotte, (18). Le Père Jeannotte offrit au Foyer des

s'attache dans le sous-sol de l'église du Sacre-Cœur, et c'est dans ce local que depuis six ans le Foyer centralise ses travaux pour les répandre ensuite aux quatre coins du Canada.

Les statuts du Foyer veulent que l'œuvre soit d'abord dirigée dans un sens catholique par les sœurs de la jeune fille catholique à conserver l'intégrité de sa foi religieuse, en empêchant dans une mesure raisonnable, et pour des raisons de guidance spirituelle, de fréquenter les personnes qui ne partagent pas ses croyances ni son idéal. Inutile d'insister sur les occasions très nombreuses que la Capitale nous offre d'oublier insensiblement les traditions ancestrales. Grâce au Foyer, la jeune Canadienne peut cultiver sa langue maternelle, elle peut continuer ses études et s'intéresser à la véritable orientation de la femme, loin du féminisme déconcertant qui se manifeste ailleurs et menace la paix des sociétés. Le Foyer enseigne que la vie est un moyen et non pas une fin.

Par ses statuts, par ses moyens, par son histoire,

elle demeure la seule œuvre du genre. Rien ne sert de comparer entre elles les bienfaisances apparentées qui s'exercent ici, tant chez les protestants que chez les catholiques. Toutes travaillent, dans leur sphère propre, à la réalisation d'un but louable. Aujourd'hui, Le Foyer comprend une directrice, déjà nommée, et un conseil qui surveille les dix sections. Une trentaine de zélatrices immédiatement attachées à l'Œuvre et plusieurs auxiliaires du dehors constituent la milice du Foyer. Le Conseil (19) est formé de Mlles Laura Chartrand, directrice; Marie-Ros Turcot, assistante; Blanche Dupuis, secrétaire-trésorière. Les nominations sont approuvées par le Bureau de Montréal. (20)

Le Bureau de placement met les jeunes postulantes en relation avec les personnes qui ont besoin de travailleuses, et choisit les emplois selon les aptitudes des protégées, en raison inverse des dangers qu'elles pourraient courir.

Le Secrétariat a beaucoup à faire. La correspondance va partout, jusqu'en Europe, et prend tous les caractères imaginables. Les lettres échangent l'information utile, envoient des exhortations, assurent des interventions oppor-

tunes dans les relations ou contre les tendances subversives, donnent des conseils de toute nature, et enfin constituent un avertissement salutaire.

La Mission des gares est à peu près semblable à l'*Oeuvre des arrivantes*, dont nous avons parlé tout à l'heure au sujet de l'Allemagne. Les missionnaires des gares portent le ruban blanc, jaune et rouge, afin d'être incessamment reconnues des arrivantes. Le blanc et le rouge sont les couleurs du Foyer au Canada, et le blanc et le jaune forment l'insigne de l'Association catholique internationale. Les deux idées sont donc représentées. Souvent la Mission des Gares est tenue d'aller au loin, jusqu'au domicile des protégées, comme cela s'est vu récemment. Elle sert de guide entre le point de départ, loin d'Ottawa, et le point d'arrivée, qui parfois est lui aussi à bonne distance du siège social.

Le Vestiaire des Pauvres est un adjuvant de la Saint-Vincent-de-Paul, car ses secours, pour cachés qu'ils demeurent aux yeux de la masse, sont nombreux et importants. Combien de jeunes filles doivent au Vestiaire le renouvellement de leur humble garde-robe; combien ont pu trouver grâce à cette assistance, un emploi lu-

eratif que leur pauvreté trop visible leur eût fait refuser.

La Correspondance à la revue officielle de l'Oeuvre ne se borne pas à des essais littéraires, comme on le pourrait penser, mais sert de liaison entre les groupes pour les besoins multiples de l'Association.

Les Cours du soir sont donnés par des zélatrices non-salariées qui n'ont jamais manqué au devoir onéreux, même dans les pires conditions de travail. L'importance et la sage direction des cours offrent à la jeune fille une bonne idée de la tâche quotidienne qu'il lui faudra faire dans son bureau; elles offrent de plus des notions courantes nécessaires dans l'exécution généreuse des devoirs subalternes. Une section apparentée s'occupe de travaux manuels féminins. Plusieurs établissements d'Ottawa savent gré au Foyer d'avoir donné une excellente préparation à certaines employées. (21)

La Bibliothèque doit son existence à l'initiative de la conservatrice actuelle, puissamment aidée de ses collègues. Des auteurs canadiens, des amis de lettres françaises ont donné des livres. A l'heure présente, deux cent cinquante

volumes sont sur les rayons. Ce nombre sera doublé avant la fin de 1920.

Pendant la pire année de la guerre, en 1917, le Foyer d'Ottawa adressait aux curés de l'Ontario et de l'Ouest québécois, une circulaire dans laquelle il rappelait ce que la maison de Montréal fait depuis 1903 pour les jeunes ouvrières. Il évoquait aussi les délibérations du congrès de l'Association internationale des œuvres de protection de la jeune fille, tenu à Montréal en 1910.

On se souvient que Mgr Müller Simonis, évêque de Fribourg, président et délégué de l'Association, insista sur la nécessité de créer des centres de renseignements où la jeune fille, isolée et sans emploi, trouverait non seulement le gagne-pain désiré, mais encore aide et secours moral. Toute œuvre catholique qui a pour mission de protéger la jeune fille doit se préoccuper plus particulièrement de ce problème, angoissant pour les parents, des dangers auxquels sont exposées les jeunes filles en quittant la maison paternelle. Un bureau de renseignements fut ouvert à Montréal peu après le congrès, et les résultats de sa précieuse assistance

parurent si grands, qu'une succursale s'établit
 au Foyer d'Ottawa. La circulatrice demandait aux curés: 1. de
 prêter leur concours à l'Œuvre, en dirigeant
 vers l'Association catholique féminine interna-
 tionale les jeunes filles de leur localité, qui se-
 raient pour une raison quelconque obligées de
 gagner leur vie au loin; 2. d'indiquer une per-
 sonne de la paroisse qui consentirait à devenir
 correspondante locale. Par ce moyen, les an-
 nonces trop alléchantes que publient incon-
 sciemment les journaux et qui offrent des posi-
 tions mirifiques, seraient mises au point de façon
 à faire comprendre non seulement la fausseté
 absolue de ces offres stupéfaites, mais aussi le
 danger qu'elles présentent pour des personnes
 naïves et trop crédules. De plus, le Foyer vou-
 lait que les jeunes filles de la campagne ne quit-
 tassent point leur famille sans des raisons pé-
 remptoires. La circulatrice a porté fruit, et c'est
 ce qui explique le grand nombre des succursales
 et des œuvres correspondantes qu'on voit en
 Ontario, dans Québec, et même aux États-Unis.

V

Que sera le Foyer dans l'avenir? Il sera ce que vous le ferez. L'avenir de l'Oeuvre devrait être aussi encourageant, aussi consolant que les débuts ont été entravés. Le Foyer devrait se ramifier au Canada, s'agrandir à Ottawa, dans les proportions admirables que les entreprises de l'Association internationale prennent en Europe. Comment assurer cet avenir si beau? Par l'action.

Donnons d'abord au Foyer un local plus commode, dans la paroisse même où sa plus grande activité s'exerce. Donnons-lui une maison où ses protégées trouveront à la fois un logement temporaire en cas de besoin, puis une centralisation de tous les services de l'Internationale à côté des services du Foyer proprement dit. N'alléguons pas l'existence d'une œuvre à peu près identique, l'Institut Jeanne-d'Arc. Cette dernière œuvre fait un travail excellent, mais elle ne peut suffire et le comprend parfaitement bien. Nos concitoyens protestants ont,

eux aussi, de fort belles œuvres, la *Y.W.C.A.*, *l'Armée du Salut*, *les Daughters of the King*, les missions congréganistes, qui toutes poursuivent leurs travaux dans leurs milieux. Les catholiques de langue anglaise ont le *Rosary Hall* et le *Roman Catholic Girls Club*, qui aident aussi la jeune ouvrière. Mais cela n'est pas assez pour les besoins croissants.

Le Foyer est une œuvre essentiellement française et catholique, nous l'avons dit. Or cette œuvre a besoin d'un aménagement plus utile à ses fins. Ce n'est pas dans une ville où la population canadienne française et catholique compte près de quarante mille âmes qu'il est difficile de trouver le local voulu, alors que de petites communes de Suisse et de France, de la Belgique ruinée et de l'Allemagne, ont déjà des immeubles importants créés par l'apostolat laïc. Les ressources manquent au Foyer. Les demandes de secours, les déboursés de l'œuvre grèvent constamment un maigre budget quotidien. Nous savons pertinemment que les adhérentes se cotisent entre elles pour combler les vides de la caisse.

Que nos Canadiens français catholiques d'Ottawa s'intéressent à une œuvre de bienfaisance dont le travail, depuis onze ans, s'est fait presque exclusivement à même les faibles revenus des zélatrices—et toutes ces dernières gagnent leur vie—et il sera bien facile de doter le Foyer d'un local convenable. Il suffit de vouloir. Les charges sont moins fortes que pour un club, et nous prétendons sans crainte de contradiction que le Foyer est plus utile qu'un club, quel qu'il soit; car le Foyer comporte un devoir, et le club un amusement. Il est bon de se délasser, très certainement, mais pas avant d'avoir achevé l'accomplissement de tous ses devoirs.

Les comparaisons sont le plus souvent odieuses, elles sont parfois nécessaires, cependant. L'Association internationale protestante, la *Y.W.C.A.*, possède, dans toutes les villes où l'anglais se parle, des ramifications importantes ayant un local spacieux et attrayant. Serait-ce que nous comprenons moins bien la charité? Que nos actes nous permettent au moins d'en douter. Nous, Canadiens français catholiques, nous semblons toujours abandonner l'initiative de la charité au clergé et aux communautés reli-

gieuses. Les laïcs d'Europe comprennent autrement leurs obligations sociales. Ne disons pas qu'ils sont plus riches que nous. Et d'ailleurs, ce ne sont pas toujours les plus riches qui soutiennent le mieux les œuvres de charité, mais bien plutôt les humbles, qui du moins connaissent pour leur part le prix des privations; ils sont plus susceptibles de comprendre l'importance d'un secours donné à temps. Quoique nous disions et fassions, nous manquons au devoir en demeurant sourd aux appels pressants de la charité.

Qu'est-ce, après tout, que l'apostolat laïc? M. l'abbé Henri Gauthier, fondateur du Foyer de Montréal, le définit lui-même. (22) Il appelle cela "seconder le prêtre dans son apostolat social." "Comprenez-vous de quel puissant secours peut être une association dont les membres sont disséminés dans tous les coins de la paroisse et qui, esprits chrétiens en éveil, cœurs apostoliques aux abois, regardent, observent, prient et agissent, avides de seconder le prêtre et de travailler à l'immense moisson pour laquelle si rares sont les ouvrières?" L'apostolat laïc fait actuellement merveille en France et en Belgique, en

Suisse et en Italie. M. Gauthier dit encore : “ En voyant les résultats bienfaisants de l’apostolat laïc en Europe; en constatant quelle tournure inquiétante prend en notre pays la question ouvrière, nous sentons l’impérieuse nécessité d’agir.” Agissons donc avant qu’il soit trop tard. *La nuit vient où l’on ne peut rien faire.* Je vous offre une vérité de La Palice, que j’emprunte à Charles Sainte-Foi : (23) “ Il n’y aurait bientôt plus de pauvres sur la terre, si tous ceux à qui Dieu a donné des biens de ce monde pensaient à ceux qu’Il en a privés, avant de quitter cette vie pour aller paraître devant lui.” Mais ce n’est pas là qu’il faut frapper avec le plus d’espoir. C’est aux humbles qu’il faut demander de secourir les pauvres, et vous savez que la pauvreté est relative. Vous savez aussi que si elle peut être méprisable, elle peut être sainte, que si elle peut naître du vice, elle peut, aussi, être digne du plus grand respect et du plus grand amour. “ Associez-vous, ô vous qui êtes petits et faibles! et vous deviendrez grands, forts et puissants; car l’association est la richesse du pauvre, la force du faible et la puissance de celui qui ne peut rien.” (24)

Les unions ouvrières, sans leurs mauvais bergers, pourraient suppléer à toutes les maisons d'accueil du monde, mais puisque les Foyers sont nécessaires en raison de l'inaction religieuse des syndicats, soutenons les Foyers. La chronique policière vous montre presque chaque jour que les maisons féminines d'accueil sont indispensables; et, cependant, le Foyer attend encore à Ottawa, son foyer. Il y a bien l'hospitalité prévenante de l'église paroissiale, ici, généreusement maintenue par le curé actuel, le R. P. Laflamme, O.M.I., mais cela demeure insuffisant, et les raisons de cette insuffisance sautent aux yeux. (25) Qui sait si l'argent confié à l'Association féminine ne sera pas opportunément détourné d'une voie qu'il pourrait peut-être prendre autrement—tant notre vie se complique de vices notoires—en allant soutenir la perpétuité des prisons de femmes! Il n'est pas nécessaire d'être moraliste en vingt-cinq tomes pour comprendre cela. C'est un fait acquis, un fait que tout le monde constate à chaque instant dans tous les grandes centres de population et d'industrie, et surtout dans toutes les villes de gouvernement.

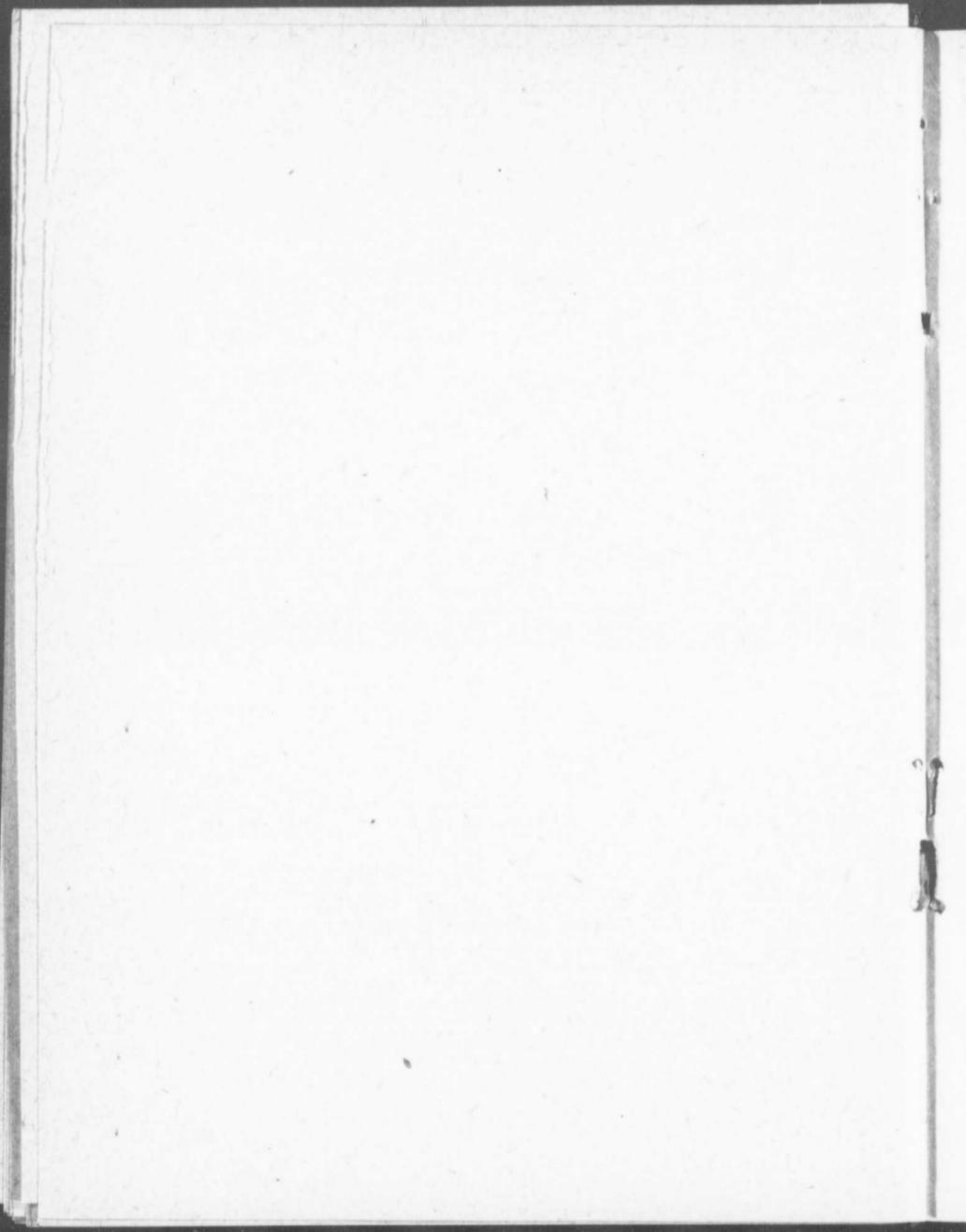
Qui peut dire aujourd'hui que ses filles ne seront pas demain obligées de trouver un gagne-pain! C'est en songeant à nos enfants qu'il faut penser au Foyer de l'Association catholique féminine; c'est en évoquant les statistiques policières qu'il faut embrasser de tout cœur le devoir que Dieu impose à tous: la charité envers les travailleuses expatriées. Agissons selon nos moyens, et ce sera beaucoup si l'effort collectif des humbles peut offrir asile à une seule ouvrière. Demandons aux plus riches, et ce sera grand si une belle œuvre vient à leur heure dernière alléger le fardeau moral de leurs richesses. Vous qui êtes catholiques, vous comprendrez cette vérité qui semble aux yeux du monde être un paradoxe. Si vous voulez connaître le secret de la réussite, dans une pareille entreprise lancée pour la protection de la jeune fille, contentez-vous de la chercher dans un idéal qui est la sagesse même, et qui est aussi l'amour du prochain, l'amour de Dieu.

A l'œuvre donc! Que, dans un an, le Foyer d'Ottawa dise aux catholiques du monde entier: Vos frères canadiens français ont fait, dans la capitale de leur pays, tout leur devoir de charité

chrétienne envers l'ouvrière.

Plus que jamais alors s'appliquera la belle
et fière devise du Foyer :

“ A moi le travail, au prochain l'utilité, à
Dieu la gloire ! ”



NOTES

1. "Vers la Paix durable." Conférence donnée sous les auspices du Cercle Youville, au couvent du Sacré-Cœur, le 3 mai 1919.
2. "L'Aiglon," Edmond Rostand—apostrophe de l'Aiglon à Marmont, 2e Acte, scène IX.
3. "L'Impromptu du Paquetage," Maurice Donnay, de l'Académie française. Joué au Théâtre Fémina, Paris, en 1917.
4. "L'Homme—La Vie—La Science—L'Art," par Ernest Hello. Au chapitre "La catastrophe dramatique."
5. "Le Foyer"—et ses Oeuvres," par M. l'abbé Henri Gauthier, P. S. S., Montréal, 1912.
(M. l'abbé Gauthier est aujourd'hui curé de Saint-Jacques.)
6. Idem.
7. Les fondatrices du Foyer de Montréal sont:
Mlle Léona Bonneville, élue directrice; maintenant directrice de la maison Sainte-Cécile, rue Saint-Hubert, Montréal. Elle est la nièce de S. G. Mgr Latulippe, évêque de Haileybury;
Mlle Eva Dusseault, élue sous-directrice; aujourd'hui Sœur Thérèse-de-Jésus, chez les Dames de la Congrégation.

Mlle Florida Mathieu, élue présidente; aujourd'hui Sœur Saint-Louis-de-la-Croix, chez les Dames de la Congrégation.

Mlle Laura Chartrand, élue vice-présidente; aujourd'hui directrice du Foyer d'Ottawa, dont elle est fondatrice.

Mlle Ida Kirkland, élue secrétaire; aujourd'hui Mme Albert Blanchard, de Montréal.

Mlle Aline Bégin, élue trésorière; aujourd'hui Mme Henri Leblanc, de Montréal.

Mlles Joséphine et Emélie Picard, élues économes; nièces de feu S.G. Mgr Langevin.

Mlle Sarah Fortin, élue économiste assistante.

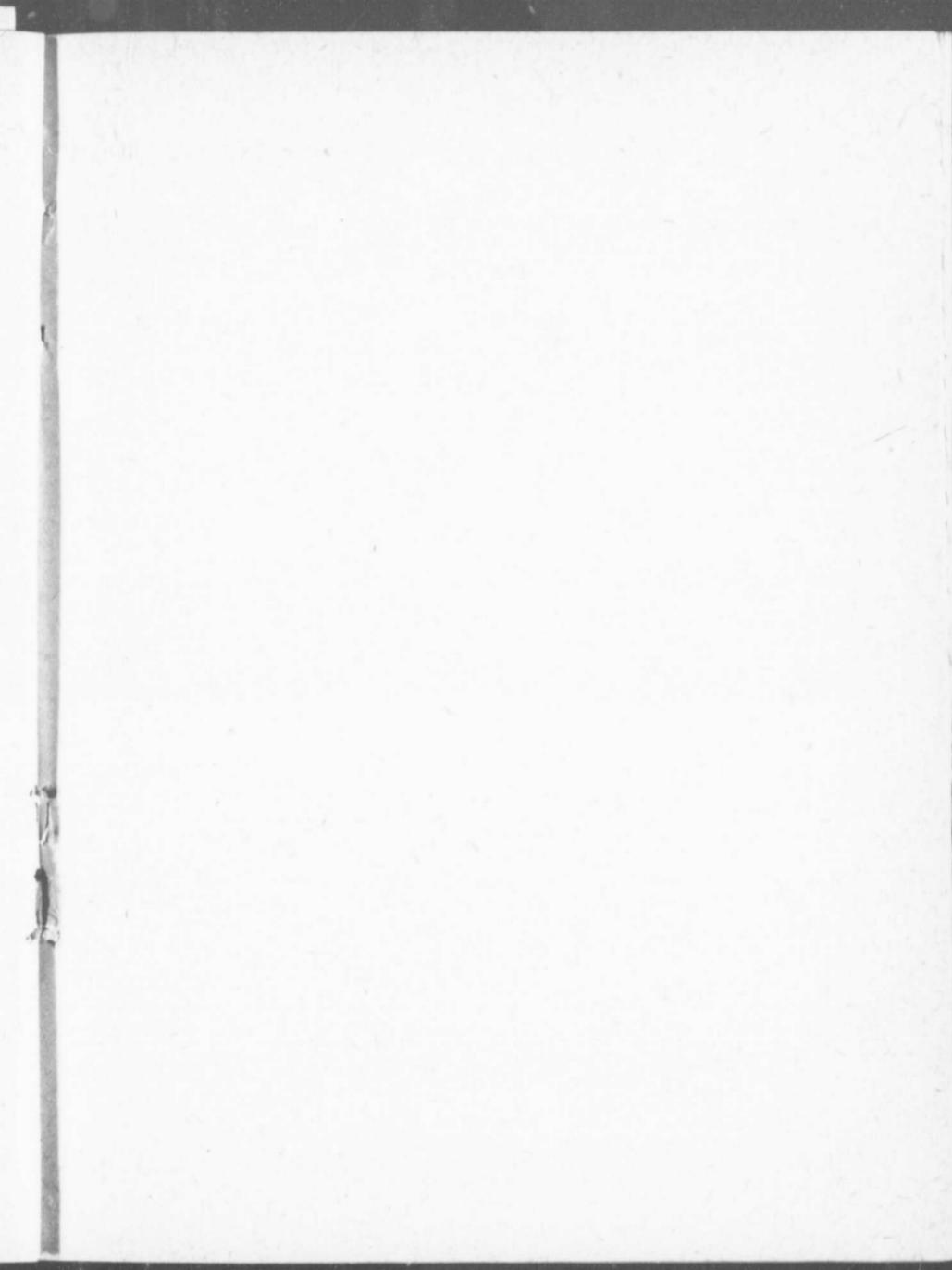
8. Voir les rapports de la Police, Montréal.
- 8a Les nouveaux bureaux seront au no 151 de la rue St-Denis, après le 1er mai.
- 8b On nous dit qu'il existe un Foyer à Troyes.
9. "Initiatives féminines," Max Turmann, LeCoffre, Paris (1913). Lire le chapitre "Pour protéger les jeunes filles," pp. 378-94.
10. "Bulletin Mensuel," paraissant le 25 du mois, publié par l'Association catholique internationale des Oeuvres de protection de la jeune fille, Fribourg (Suisse), 24, Grand'Rue.
11. Max Turmann, *opus cit.*
12. Idem.
13. "L'Ouvrière," Mlle Jules Simon. Préface de M. Étienne Lamy, de l'Académie française. Édition Bloud & Cie, Paris, 1911. Voir chapitre "Oeuvres de protection de la jeune fille." pp. 53-63.
14. Max Turmann, *opus cit.*
15. Idem.
16. L'Institut Jeanne-d'Arc est dirigé avec une haute compétence par la Rde Sœur Saint-Thomas-

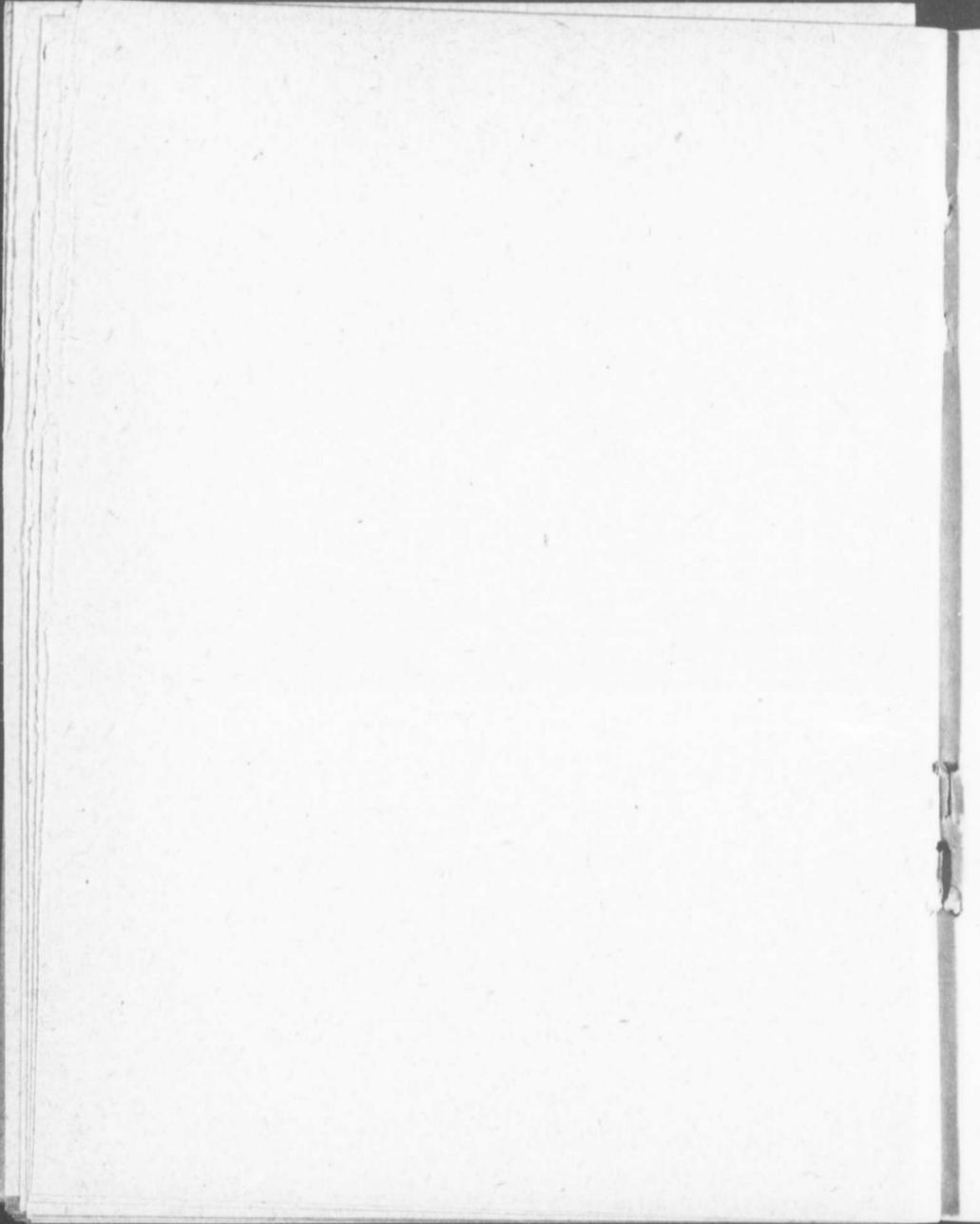
d'Aquin, 475, rue Sussex, Ottawa. C'est une institution religieuse, qui reçoit les jeunes filles

17. Les maisons occupées par les Oeuvres du Foyer d'Ottawa sont les suivantes: 1910—rue Saint-Patrice, 238 $\frac{1}{2}$; 1912, rue Dalhousie, 307; 1913, rue Wilbrod, 145; 1914, sous-sol de l'église du Sacré-Cœur
8. Le R.P. J.-E. Jeannotte, O.M.I., fut curé au Sacré-Cœur de 1904 jusqu'à sa mort, survenue le 18 mai 1917 dans un accident d'automobile. Le regretté pasteur revenait d'un voyage qui lui avait été recommandé par son médecin.
19. On peut communiquer avec les membres du Conseil aux adresses suivantes: Mlle Laura Chartrand, 658, rue Cumberland; téléphone, Rideau 630; Mlle Marie-Rose Turcot, 6, Buckingham Apartments, rue Cumberland, téléphone, Rideau 32; Mlle Blanche Dupuis, 164, rue Nicolas, téléphone, Rideau, 2094. Le téléphone du Foyer est: Rideau 630.
20. Les dix sections du Foyer d'Ottawa sont les suivantes:

1. Bureau de placement; Mlle Laura Chartrand, directrice;
2. Secrétariat; Mlle Blanche Dupuis, directrice;
3. Mission des Gares; Mlle Gratia Gauvin, directrice;
4. Vestiaire des pauvres; Mlle Berthe arault, directrice;
5. Correspondance à la Revue; Mlle Régina Renaud, directrice;
6. Organisation des cours; Mlle Cyprienne Langlois, directrice;
7. Oeuvres diverses (cours élémentaires, travaux manuels); Mlle Yvonne Beaudry, directrice;
8. Bibliothèque; Mlle Marie-Rose Turcot, directrice;
9. Economat; Mlle Elisabeth Carrière, directrice;
10. Zélatrices; Mlle Louise Sarault, Mme Henri Grignon, assistées de Mlles Alice Smith, secrétaire, et Yvonne Parent sous-secrétaire.

21. Les cours suivants sont donnés au Foyer (le nom des institutrices volontaires est indiqué):
 - 1.—Service public et travail de bureau; Mlle Cyprienne Langlois, organisatrice;
Anglais, Mlle Elisabeth Landry;
Français, Mlles Archémise Mercier et Annette Beauchamp;
Sténographie et dactylographie, Mlles Langlois, Marguerite Nezan et Rose Latour.
 - 2.—Cours élémentaire (élèves domestique), organisatrice, Mlle Yvonne Beaudry;
Anglais et français, Mlles Adrienne Gouin et Béatrix Déziel;
Couture et tricot, Mlle Paule Chartrand.
22. "Le Foyer," Bulletin mensuel des intérêts féminins—organe du Foyer. Voir pp. 141-143, un article signé "G. Lachaine," sur l'apostolat laïc. Livraison de février 1920. (Boîte postale 866, Montréal.)
23. "Le Livre des Peuples et des Rois," par Charles Sainte-Foi. Tournai, 1850.
24. Idem.
25. Le Foyer occupe trois salles dans le sous-sol du Sacré-Cœur. C'est ici que se trouvent le Secrétariat, la bibliothèque, les cours du soir, et les différentes œuvres de l'Association féminine catholique internationale.





Achevé d'imprimer le 31 mars 1920, aux ateliers
de l'Imprimerie Beauregard,
222, Avenue Guigues, 222
Ottawa, Canada.